VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District. — No 94 526 — Division A.

ROBERT DORSEY JR. ET ALS VS ROBERT DORSEY SR.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr No 94 526 lesdit ordre daté et signé du 13 octobre 1911, et adressé à Joseph L. Onorato l'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI le 16 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite

Quatre certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville autrefois Carrollton dans le No 245 bornés par les rues Burdette Patton (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington) ensemble ces lots sont irréguliers et mesurent trente pieds (30) de la rue Burdette à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120), les dits lots étant numérotés de deux à cinq.

Conditions Une comptant ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance sur trois ans en un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de la vente, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et les frais de tous certificats nécessaires pour les actes de vente pardevant Wm. F. Brewer notaire. Détroit ne portant pas d'intérêt de 20 0/0 du prix d'achat devant être versé au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO
Encanteur 910 rue Gravier.

German American Savings Bank & Trust Co. Curateur.

Ivy G. Kridelsky, avocat pour le Curateur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains avec Ameliorations

Rue D'Abadie, entre les rues Tonti et Miro.

MARDI, LE 7 NOVEMBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Léopold Bachemin.

98 042 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur Bureau No 806 rue Perdido — MARDI le 7 novembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 28 septembre 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Division A, maintenant en congé ladite Cour, affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti et Miro, Avenue St-Bernard, le dit lot est designé par le No 8, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la rue d'Abadie sur cent quatorze pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1911 et tous cent frais requis pour la vente. l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication pour le compte de la vente.

ERNEST A. CARRERE Encanteur
806 rue Perdido.

8 oct—8 15 22 29—nov 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE,

2266-2268 ST-CLAUDE,

Entre les Rues Marigny et Mandeville

Mardi, 24 Octobre 1911, à Midi,

Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Succession de Hannewill H. Hammond et Mary Jameson, Sa Veuve.

No 97 646—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido — MARDI, le 24 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le douzième jour du mois de septembre 1911 et signé le 14ème jour de septembre 1911 par l'Honorable Thos. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Marigny, Mandeville et Rempart et est composé d'une partie du lot No 1 et du tout du lot No 5, sur un plan de I. Szimanski, voyer daté du 20 juin 1840 et déposé en l'étude de Charles Boudousquié ancien notaire, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Claude sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont connues comme Nos 2266 2268 rue St-Claude entre les rues Marigny et Mandeville et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, gaz et grande cour de chaque côté.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour frais de vente et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente

ERNEST A. CARRERE Encanteur
806 rue Perdido.

24 sept—24—oct 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

1112 et 1114 Rue Robert,

Entre les Rues Colisée et Chestnut.

COTTAGE DOUBLE

4924-26 Rue Prytanée,

Entre les Rues Robert et Upperline.

MARDI, 24 Octobre 1911, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

Succession de Mme Veuve Henry Kruse

No 97,911—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido—MARDI le 24 octobre 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé du 18 septembre 1911, par l'Hon Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Premier—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 247 borné par les rues Colisée, Chestnut, Robert et Soniat désignée par la lettre X sur un devis d'arpentage dressé par Geo. de Armas, voyer, daté du 19 sept 1911, et d'après cela commençant 136' 6" de la rue Colisée et mesurant 38' 8" de façade à la rue Robert sur une profondeur entre lignes parallèles de 110', les améliorations qui s'y trouvent étant connues comme Nos 1112 et 1114 rue Robert et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté galerie, chambre à bain, office et quatre chambres, dans chaque cour se trouve hangar, citerne, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 347, borné par les rues Prytanée Robert, Perrier et Upperline, désigné comme lot C et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Prytanée sur cent pieds et dix pouces de profondeur entre lignes parallèles Les améliorations qui s'y trouvent étant connues par les Nos 4924-4926 rue Prytanée et comprenant un cottage double couvert en ardoises contenant galerie de chaque côté sur le devant, et quatre chambres, dans la cour il y a hangar, citerne, etc

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un an, avec huit pour cent d'intérêt, l'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante et de payer pour tous certificats, et pour l'acte de vente lequel devant être passé pardevant E. L. Lounsis jr. notaire. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication sur la vente

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Hugh S. Suthon et John R. Loomis, avocats de demandeur.

24 sept—24—oct 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE, 1819 RUE PRIEUR,

Entre O'Reilly et Aubry.

MERCREDI, 25 OCTOBRE 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE GEORGE W. LANSING.

No 98,189 du dossier de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido—MERCREDI le 25 octobre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lancé, daté et signé le 6 octobre 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, dans la susdite affaire, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Prieur, Johnson, O'Reilly et Aubry et l'Avenue de Londres, mesurant 30 pieds de façade rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ladite portion de terre étant formée 1° de tout le terrain désigné par le No 6 dans ledit carré selon un plan de Castaing & Collen daté du 25 juillet 1865, et déposé comme plan No 73 dans le bureau de A. E. Benvenue ancien notaire 2° d'une langue de terre mesurant un pied de façade rue Prieur sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles à prendre sur la rue Prieur, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, à de cette portion du terrain No 5 sur ledit plan contigue au terrain No sur ci-dessus mentionné; 3° Et une autre portion de terre à prendre de l'arrière partie du terrain No deux dudit plan contigu à l'arrière du terrain No six et une partie de l'arrière du terrain No cinq, laquelle dernière portion de terre mesure trente pieds sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Prieur et la plus proche de ladite rue; les mêmes dimensions sur la ligne opposée, le tout en mesure américaine. Laquelle portion de terre est plus pleinement indiquée sur un plan de la terre annexé à un acte de vente pardevant Joseph Cavillier, notaire, le 27 juillet 1871.

Les améliorations qui s'y trouvent, se composent d'un cottage simple, en bois, couvert en ardoises, contenant 3 chambres et une cuisine. Dans la cour est un hangar, une citerne etc., et porte le No 1819 de la rue Prieur.

Conditions — Comptant. Les taxes dues et exigibles pour l'année 1911 à être proportionnellement établies aux frais de l'acquéreur pardevant Zengel & Loomis, notaire. 10 0/0 de dépôt à faire au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

ERNEST A. CARRÈRE.
Encanteur.
806 rue Perdido.

Zengel, Thomas Suthon & Loomis, avocats.

11 oct—11 24 25

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE—VENTE EN PARTAGE

(Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division D—No 94 12)

OFFRE DE PROPRIETES FONCIERES DE CHOIX AMELIOREES ET NON AMELIOREES DANS LES DEUXIEME ET CINQUIEME DISTRICTS COMPRENANT DEUX RESIDENCES SIMPLES EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 330-340 RUE NORD REMPART.

A Alger

BUVETTE ET RESIDENCE COIN DE LA RUE PATTERSON ET DE L'AVENUE WHITNEY COTTAGES DOUBLES ET SIMPLES Nos 1421 1423 1429 1431 et 1433 rue Patterson

Nos 321 et 321 Avenue Whitney QUATRE SPLENDIDES TERRAINS FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY

—AUSSI—

ETENDUE DE TERRE DE VALEUR FAISANT FACE A L'AVENUE WHITNEY ET NEWTON VIADUCT

A L'ENCAN, JEUDI, 16 NOVEMBRE A MIDI.

EN vertu d'un jugement rendu et signé en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 9 octobre 1911, et signé en Cour ouverte à la Nouvelle Orléans le 13 octobre 1911, par l'Honorable Porter Parker juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de partage de Albert N. Robelot Jr vs Mortimer J. Robelot et al, docket No 94 125, et à moi adressé, je vendrai à l'encan à la vente publique, JEUDI, le 16 novembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne la propriété ci-après, décrite à savoir:

1. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bourgogne, Conti et Bienville, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. J. Pilié, voyer le 19 décembre 1835 déposé en l'étude de F. Grima ancien notaire, et lequel lot mesurant, en mesure anglaise, vingt-six pieds un pouce de face à la rue Rempart sur cent huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro un, et cent huit pieds huit pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro trois, et vingt-six pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond et le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages, connue comme No 340 rue N. Rempart, contenant huit chambres.

2. Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro cinq sur un plan de L. J. Pilié, daté du 19me jour de décembre 1835, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, ayant en mesure anglaise vingt six pieds et six lignes de face à la rue Rempart, cent huit pieds dix pouces sur la ligne du lot No quatre cent huit pieds sept pouces sur la ligne du lot numéro six, et vingt six pieds six lignes sur la ligne du fond le divisant d'une allée ou passage mesurant dix pieds trois pouces et quatre lignes de largeur et une cour en commun aux lots un deux trois quatre cinq six sept et huit, faisant face à la rue Rempart, et aussi en commun aux lots un deux et trois, faisant face à la rue Conti. Ledit lot numéro cinq ayant l'usage dudit passage et cour.

Les améliorations consistent d'une résidence simple en briques à deux étages connue comme No 330 rue N. Rempart, contenant 8 chambres.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie appelée Alger, dans l'ilet No 58, lequel est borné par la rue Patterson et l'avenue Whitney, l'avenue Pélican et la rue Lebeuf désigné par le numéro neuf sur un certificat ou devis d'arpentage dressé par L. Daney, ingénieur civil et voyer daté du 30 novembre 1909 au "Blue Print" duquel est annexé à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911. Ledit lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Patterson, et trente et un pieds en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quarante quatre pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne vers la rue Lebeuf, et d'une profondeur de cent trente sept pieds, huit pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté vers l'avenue Whitney.

Les améliorations consistent d'un cottage double portant les numéros municipaux 1421 1423 rue Patterson.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par le numéro trois quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Mesmer, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911 et lesquels dits lots mesurent chacun d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

5. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par les numéros trois quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Mesmer, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911 et lesquels dits lots mesurent, chacun d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

6. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par les numéros trois quatre, cinq et six sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant Jules F. Mesmer, notaire en cette ville le 9 août 1901 une copie duquel devis est annexée à un inventaire pris par Felix J. Puig, notaire le 19 juillet 1911 et lesquels dits lots mesurent, chacun d'après ledit devis, trente pieds de face à l'avenue Whitney sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

8